

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les rôles et attributions du CSE dans le cadre de ses missions santé, sécurité et conditions de travail.
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Participer activement au développement de la prévention des risques dans son établissement

Moyens Pédagogiques :

Approche à dominante participative, Exposé, feed-back, vidéos, exercices à partir de cas concrets

Durée :

5 jours soit 35h00 par participant
Organisation en discontinue (3+2j)

Nombre de stagiaires :

En inter : 4 à 8 personnes maximum

Public concerné :

Cette formation s'adresse à tout membre élus du CSE nouveau mandat.

Prérequis : Être élu au CSE (titulaire comme suppléant)

Evaluation des connaissances acquises :

Evaluation formative, mises en situation, travaux de groupe

Document délivré en fin de formation :

Remise d'une attestation de présence à la formation

A renouveler tous les 4 ans

Membres nouveaux 5j

Elus déjà formés : 3 jours

Ce que dit la loi :

Art. L2315-40 Les membres du CSE /CSSCT doivent bénéficier d'une formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et conditions de travail

Les + de la formation :

Remise d'un pack « d'outils »

Travail à partir de vos situations

Pour les formations en intra, une visite terrain peut être programmée selon votre activité et vos besoins.

Contenu de formation

1. **Introduction Evolutions S&SCT : contexte juridique prévention**
2. **Le rôle des élus**
3. **Le fonctionnement du CSE :**
 - a. Réunions obligatoires sur la santé et sécurité au travail.
 - b. Moyens mis à disposition.
 - c. Préparer les réunions / traiter les sujets, fréquence
 - d. Ordre du jour, procès-verbal (+50)
 - e. Informations mis à disposition.
 - f. Focus sur les consultations (point sur la BDESE +50)
 - g. Protection des élus.
4. **Missions, attributions santé, cadre légal et actions possibles et maîtrisées du CSE**
CSE et la prévention des risques professionnels
 - a. Prerogatives santé, sécurité et conditions de travail
 - b. Les droits d'alerte
 - c. Le Recours à expertise. La procédure pour les CSE (+50)
5. **Le Cadre réglementaire de la prévention**
 - a. Les compétences de base en prévention
 - b. Les enjeux de la prévention
 - c. Les responsabilités civiles et pénales
 - d. Les acteurs de la prévention, relations avec l'instance
6. **Analyser les risques professionnels**
 - a. L'évaluation des risques
 - b. Travail prescrit # travail réel
 - c. Méthodologie et Outils
 - d. Lien avec la démarche d'amélioration continue, votre DUER
7. **Conduire une visite sécurité et ou un entretien avec un salarié**
8. **L'analyse ATMP, comment agir ?**
9. **Approfondissement : Analyse du risque RPS / Lien DUEVRP**
10. **Recherche de pistes de solutions ; construire les arguments en faveur de l'amélioration continue**
11. **La préparation des points à présenter à l'ODJ**
12. **Dialogue social ou comment conduire le rapport Communication et posture des membres**

Intersession